

OBJECTIF

Le présent document contient des informations sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

SG IS FUND – EURO GOVERNMENT BONDS RE

Société Générale Investment Solutions (Europe)

ISIN LU3099142104

<https://investmentsolutions.societegenerale.lu/fr/>

Appelez le +352 47 93 11 1 pour de plus amples informations.

La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) est l'autorité compétente responsable de la supervision de Société Générale Investment Solutions (Europe) dans le cadre de ce document.

Date de production de ce document : 11/09/2025.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Le produit est une action de SG IS Fund – Euro Government Bonds, compartiment de la Sicav SG IS Fund.

Terme : La durée du Compartiment est illimitée. La société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou par fusion avec un autre fonds dans l'intérêt des investisseurs et conformément au Prospectus et la réglementation applicable.

Objectif :

Objectif d'investissement : L'objectif de gestion du Compartiment est, sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans, de surperformer annuellement l'indice ICE BofA Euro Government (EG00 Index) coupons réinvestis, en s'exposant aux marchés d'obligations d'Etats de la zone Euro. Cette gestion est mise en oeuvre de façon discrétionnaire. Les décisions d'investissement intègrent à la fois des critères financiers et non financiers. Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont pris en compte lors de la sélection des titres, afin d'évaluer la capacité des gouvernements à transformer les enjeux de développement durable en moteurs de performance.

Politique d'investissement : La stratégie d'investissement du Compartiment consiste à investir principalement dans des titres de dette publique, d'agence ou d'entreprise "Investment Grade" libellés en euros, détenus par des pays de la zone euro (minimum 90 % des actifs nets du Compartiment hors liquidités).

Le Compartiment peut investir dans les titres suivants

- Instruments de dette émis par des gouvernements, des agences d'État ou des entités supranationales :
 - o notés au minimum "Investment Grade" (notation BBB- ou supérieure délivrée par Standard and Poor's ("S&P") ou équivalente à BBB- ou supérieure selon l'avis du Gestionnaire d'Investissement). Si à tout moment les actifs du Sous-Fonds ne respectent plus ces critères de notation en raison d'une dégradation, ils devront être vendus dans le meilleur intérêt des investisseurs.
 - o dans différentes zones géographiques, avec un maximum de 10% dans des pays émergents.
 - o au moins 30 % des actifs nets, hors liquidités, sont investis dans des obligations vertes. Les obligations vertes sont des obligations dont l'objectif est de financer des projets ayant un impact positif sur l'environnement.
- OPCVM, OPC et ETF (jusqu'à 10 % des actifs)
- Produits dérivés : À des fins de couverture, d'investissement et de gestion efficace, le gérant pourra utiliser des produits dérivés (contrats à terme, futures, options) négociés sur des marchés financiers de gré à gré, organisés et réglementés. Les swaps de rendement total ne sont pas autorisés.

La durée moyenne du portefeuille sera généralement entre 0 et 12 ans.

La stratégie d'investissement du Compartiment suit une approche responsable associant exclusions sectorielles et intégration des critères ESG (Best-in-Class/Best-Effort).

L'intégration des critères ESG a pour objectif de sélectionner les valeurs sur la base de leur comportement extra-financier (émissions carbone, santé, sécurité) et en particulier sur leur capacité à transformer les enjeux du développement durable en vecteurs de performance.

Dans cette optique, seuls les Etats dont la note ESG est supérieure ou égale à B sur une échelle de AAA à CCC (CCC étant le plus mauvaise) dans la nomenclature MSCI, sont éligibles à l'univers d'investissement.

De plus, le Compartiment adopte une approche en amélioration de note qui se fonde sur les exclusions sectorielles et normatives et sur la sélection des émetteurs reposant sur l'analyse fondamentale des critères extra-financiers. En cas de dégradation d'un titre en portefeuille sous les seuils retenus dans la définition de l'univers d'investissement (i.e. une note ESG strictement inférieure à B et/ou une note de controverse rouge), le gérant privilégie par défaut une cession dans un délai raisonnable. Le choix du timing de vente est apprécié en fonction des conditions et opportunités de marché afin de limiter l'impact sur la performance financière du Compartiment.

Les limites méthodologiques de l'approche en matière d'analyse extra-financière concernent notamment la fiabilité des données publiées par les Etats ainsi que la méthodologie d'analyse non exhaustive et subjective mise en place par la société de gestion dans son approche « Best-in-Class » et « Best-Effort ».

Le Compartiment dispose du label ISR de l'Etat Français.

A ce titre, le Compartiment veillera également à obtenir un meilleur résultat que son univers d'investissement sur deux indicateurs de durabilité concernant les incidences négatives. Le choix de ces deux indicateurs est détaillé dans l'annexe SFDR.

Catégorie SFDR : Article 8.

Indicateur de référence : L'indicateur de référence est l'Indice de référence : ICE BofA Euro Government (EG00 Index). Cet indice suit la performance de titres de dettes des Etats de la zone euro libellées en euro, de catégorie d'investissement (notation "Investment Grade") et émises sur les marchés obligataires publics européens ou les marchés domestiques euro. Les titres sont d'une maturité au moins égale à un an, ont une notation minimale Investment Grade (BBB selon les agences de notation Moody's, S&P et Fitch), ont des coupons fixes et ont une taille minimale d'émission de 250 millions d'euros. La performance de l'indicateur est calculée coupons réinvestis.

Politique de distribution : Cette classe d'actions est capitalisante, il n'y a pas de distribution de dividendes.

Horizon de placement recommandé : Le risque et le rendement du produit peuvent varier en fonction de la période de détention prévue. Nous recommandons de détenir ce produit au moins pendant 5 ans.

Devise : Cette classe est libellée en euros, la devise de référence du Fonds.

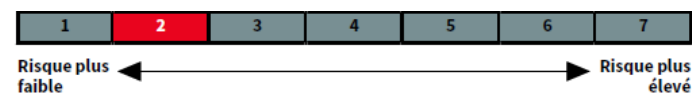
Souscription et rachat : Les ordres de souscription et de rachat doivent parvenir auprès du dépositaire, chaque jour ouvré avant 17h00 (heure de Luxembourg).

Dépositaire : Société Générale Luxembourg

Investisseurs visés : Cette classe d'actions s'adresse à tout type d'investisseur. Le fonds vise les investisseurs cherchant à obtenir une croissance de leur patrimoine sur le moyen-long terme (5 ans), ayant une connaissance de base et une expérience limitée de l'investissement dans des fonds, et disposés à prendre des risques pour atteindre cet objectif.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans. Ce produit n'a pas de date de maturité. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Les pertes potentielles liées aux performances futures sont maintenues à un faible niveau, et il est peu probable que de mauvaises conditions de marché aient un impact sur notre capacité à vous payer.

Le Compartiment peut également être exposé aux risques suivants qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque ci-dessus :

- Risque de contrepartie : Incapacité d'une contrepartie à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré.

- Risque de crédit : Risque que l'émetteur de titres obligataires ou monétaires ne puisse pas faire face à ses engagements ou que sa qualité de signature soit dégradée. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ? (SUITE)

Scénarios de performance

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer différemment à l'avenir.

Durée de placement recommandée : 5 ans

Investissement = € 10.000

Scénarios

		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'y a pas de rendement minimum garanti. Vous pourriez perdre une partie ou la totalité de votre investissement.		
Tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 7.370	€ 6.740
	Rendement annuel moyen	-26.30%	-7.60%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 8.100	€ 8.050
	Rendement annuel moyen	-19.00%	-4.30%
Modéré	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 10.000	€ 9.670
	Rendement annuel moyen	0.00%	-0.70%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 11.080	€ 11.600
	Rendement annuel moyen	10.80%	3.00%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des circonstances de marché extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre novembre 2021 et novembre 2024

Scénario modéré : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mai 2017 et mai 2022

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre juin 2015 et juin 2020

QUE SE PASSE-T-IL SI SOCIÉTÉ GÉNÉRALE INVESTMENT SOLUTIONS (EUROPE) N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Société Générale Investment Solutions (Europe) est une société de gestion agréée et supervisée par la CSSF. Société Générale Investment Solutions (Europe) respecte des règles d'organisation et de fonctionnement notamment en matière de fonds propres. Un pool d'actifs distinct est investi et maintenu pour chaque Compartiment, l'actif et le passif du compartiment sont ségrégués de ceux des autres compartiments et de ceux de la société de gestion de portefeuille, et il n'existe aucune responsabilité croisée entre eux. Le Compartiment ne sera pas responsable en cas de défaillance ou de manquement de la société de gestion ou de l'un de ses prestataires de services délégués.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend le produit ou qui fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne devra vous informer au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur l'investissement au fil du temps. Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit le cas échéant. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement.

Coûts au fil du temps

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	€ 254	€ 545
Incidence sur les coûts annuels *	2.54%	1.09% each year

(*) Ceci illustre la façon dont les coûts réduisent votre rendement chaque année sur la période de détention. Par exemple, il montre que si vous sortez de l'investissement au terme de la période de détention recommandée, votre rendement moyen annuel devrait être de 0.39% avant frais et de -0.70% après frais.

Composition des coûts

Coûts ponctuels		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins.	1%
Coûts de sortie	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance	0%
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.	0.77%
Coûts de transaction de portefeuille	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.	0.12%
Coûts accessoires		
Commissions de performance	Pas de commission de performance	0%

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La période d'investissement recommandée est d'au moins 5 ans. Vous pouvez demander à retirer une partie ou la totalité de votre argent à tout moment.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Si vous avez une plainte à formuler concernant le produit ou la conduite du fabricant du produit, vous pouvez la déposer en écrivant à la société à l'adresse Département Conformité 11, avenue Emile Reuter L-2420 Luxembourg, ou par courriel à l'adresse sgiseurope-contact@socgen.com ou via le site Web de la société à l'adresse <https://investmentsolutions.societegenerale.lu>.

Si vous avez une plainte à formuler à l'encontre d'une personne qui vous conseille ou qui vend le produit, vous devez d'abord vous adresser à la personne concernée.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

En fonction de la manière dont vous achetez et vendez ces actions, vous pouvez encourir d'autres frais, notamment une commission de courtage, des frais de plateforme et un droit de timbre. Le distributeur vous fournira des documents supplémentaires si nécessaire.

D'autres documents, dont les rapports annuels et semestriels de la société et les informations réglementaires, sont disponibles sur le site de la société à l'adresse suivante : <https://investmentsolutions.societegenerale.lu>.

Les calculs des coûts, des performances et des risques inclus dans ce document d'informations clés suivent la méthodologie prescrite par les règles de l'UE.

Vous pouvez retrouver l'historique des performances et le calcul des scénarios de performance précédents en suivant ce lien :

<https://investmentsolutions.societegenerale.lu>